DÉCLARATION DE CLÔTURE

Dans l'organisation de la Société Hongroise Scientifique de Voïvodine nous avons tenu une conférence internationale les 24 et 25 octobre 2003 à Novi Sad, sur les résultats des révélations concernant les atrocités antihongroises commises fin 1944, début 1945 dans l'ancienne province méridionale de la Hongrie (la Voïvodine actuelle), et nous résumons notre travail comme suit:

1/ Se basant sur ces études-là et d'après les connaissances antérieures nous concluons, que pendant la période mentionnée parmi les Hongrois de l'ancienne province méridionale de la Hongrie (la Voïvodine actuelle), sous l'égide et coopération des organes du pouvoir et parti politique de la seconde Yougoslavie naissante, avec le concours actif d'une partie de la population locale, ont été effectuées des exécutions massives de Hongrois, ceux-ci étant accusés de culpabilité et frappés de sanction collective. Les irresponsables dans plusieurs agglomérations ont dégénéré lynchages. Ces agissements-là ont été présentés alors et dans les décennies suivantes par les organes officiels comme s'il s'agissait de rendre responsables en toute légalité des criminels de guerre. Hormis la population civile, les soldats hongrois prisonniers de guerre ont été également massivement exécutés. Jusqu'à ce jour nous ne pouvons faire qu'une approximation du nombre des victimes, en tous cas il s'agirait de plusieurs dizaines de milliers de personnes. Les noms des exécutés, leurs éventuels délits, les circonstances des exécutions, leur sépulcres n'ont jamais été révélés. Toutes les victimes ont été ultérieurement proclamés criminels de guerre, leurs biens confisqués et leurs proches stigmatisés. En trois agglomérations, la population hongroise survivante complète a été dépossédée de tous ses biens et à jamais bannie de son habitat. Ni les victimes, ni leurs descendants jusqu'à ce jour n'ont été disculpés des accusations sans fondements, ni matériellement dédommagés. Ils n'ont même pas été réhabilités, les organes officiels ne s'étant pas occupé de leur affaire.

2/ L'état hongrois était au courant des évènements, dès le début même des massacres, cependant elle ne fit aucun effort pour présenter l'affaire au grand public international. Lors des négociations de paix à Paris, elle n'évoqua pas cela, perdant ainsi la possibilité de mener des pourparlers ce concernant dans des conditions favorables.

L'état hongrois ne souleva cette question, ni au cours du procès de la dissolution de la seconde Yougoslavie, ni après la naissance de l'état de Serbie-Monténegro. La mère patrie donc, concernant les

massacres dans l'ancienne province méridionale de la Hongrie (la Voïvodine actuelle) en tant que pays souverain ne fit aucune déclaration officielle, et l'Académie des Sciences de Hongrie n'exprima pas ce qui aurait été de sa compétence.

3/ L'intérêt de la seconde Yougoslavie était de garder le silence au sujet des massacres, les traitant pareillement à l'état hongrois. La recherche scientifique n'observa cette question que du point de vue de la politique gouvernementale, la présentant sous une fausse lumière. L'état milochévitchien ne se fit pas trop de soucis qu'une telle affaire s'était produite, ni avec les faits que la première association politique des Hongrois de l'ancienne province méridionale de la Hongrie, la VMDK (Communauté Démocratique des Hongrois de Voïvodine) historique ait ouvert la question devant les académies serbe et hongroise. Tout comme le régime titiste - elle n'aida pas, mais plutôt entrava les chercheurs dans leurs efforts pour découvrir les faits. Le régime ne voulut entendre aucunement les exigences des Hongrois, de nullifier la culpabilité, déclarée pendant l'administration militaire, selon le principe de la culpabilité collective; de réhabiliter les exécutés et les humiliés, de dédommager les personnes ayant subies des pertes matérielles. Il est vrai qu'on s'était occupé de l'affaire au parlement provincial de la Voïvodine, cependant prenant compte que les évènements en question étaient gérées par les organes du pouvoir central c à d par l'administration militaire introduite de leur part, donc c'est aux organes centraux actuels qu'il appartient d'en parer les conséquences aussi.

4/ Lors des massacres, environ trente prêtres hongrois, y compris un évêque ont été liquidés, les églises concernées n'ayant déclaré encore quoique ce soit à leur sujet.

5/ Tenant compte que les matériaux des archives jusque-là pour la plupart inaccessibles, deviennent de plus en plus accessibles pour la recherche, il est nécessaire de décrire les évènements agglomération par agglomération, de déterminer le nombre des victimes, d'établir une liste nominative des victimes le plus exactement possible. Les évènements et la liste nominative des victimes du Bánság (le Banat actuel) peuvent être qualifiés comme les plus incomplets. Le fait qu'il n'y ait pas eu d'étude préparée sur le Bánság, est éloquent. Les monographies déjà existantes et les études exposées lors de la présente session représentent une bonne base pour de future recherches.

6/ Nous trouvons nécessaire que les faits concernant les évènements mentionnés soit inculqués dans l'esprit des descendants. Dans ce but, il est nécessaire de soutenir matériellement la publication d'études sur ce sujet. Dans l'intérêt des recherches ultérieures, la délivrance de bourses à de jeunes chercheurs est nécessaire, afin de motiver la continuation du travail.

7/ Le devoir des partis hongrois de Voïvodine est de poser cette question par-devant le gouvernement serbe en tant qu'un palier incontournable.

Novi Sad, le 25 octobre 2003. Fin de la traduction.





A 2003. október 23–24-ei nemzetközi tudományos tanácskozás résztvevői